

ABONNEMENTS.

ÉDITION DE TROIS FOIS LA SEMAINE.—Canada, la en, TROIS piastres; Six mois, UNE piastre ET DEMIE. — États-Unis, Du au. QUATRE piastres; Six mois, DRUX piastres.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

ANNONCES.

Première insertion, 8 cents par ligne pour chaque insertion subséquente, 2 cents par ligne. Adresses d'affaires, quatre piastres la semaine. Pour les Annonces Commerciales en l'attente de gré à gré avec le propriétaire.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE. No. 427, RUE NOTRE-DAME. Le Soussigné a en mains une superbe collection de MEUBLES qui, pour le beau fini, l'élegance et la solidité, surpassent tout ce qu'il y a en ce genre à Montréal.

HENRI BARBEAU MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS. ANCIENNE MAISON WOODHOUSE. Cognac, Gin, Jamaïque, VINS SHERRY, PORT, D'ESPAGNE ET POUR LA MESSE.

FEUILLETON. LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES SECONDE PARTIE.—1848. XIX. Suite.

L'idiot, au lieu de se diriger vers le hangar où il passait chaque nuit sur son lit de feuilles mortes, se glissa doucement le long du mur et colla son oreille contre la fenêtre.

Ils trouvèrent en effet l'enfant à moitié couvert par les feuilles humides, et la tête cachée dans ses deux bras arrondis autour d'elle.

AVIS AUX CULTIVATEURS. M. TIMOTHE BERTRAND, Rue St. François, près de la Place du Marché. M. Bertrand, offre en vente des Plantes à Vin et Eau de Vie.

ADRESSES D'AFFAIRES. CHAGNON, SICOtte ET LANOTOT. AVOCATS. P. PAPINEAU ET MORISON, Avocats.

SYROP PECTORAL DU DR. GLOBENSKY. Pour toute espèce de Toux, Rhumes, Asthmes, Coqueluches, Consommation et Vomissement de Sang de poumons.

—C'était le pauvre enfant que ce couple féroce battait à qui mieux mieux, parce qu'il se penchait à la fenêtre pour regarder les étrangers.

—C'est bien, dit Gauthier, je m'étais trompé. Allons, il faut que je reparte pour retrouver la voiture qui m'attend là-haut, sur la route.

—C'est bien, dit Gauthier, je m'étais trompé. Allons, il faut que je reparte pour retrouver la voiture qui m'attend là-haut, sur la route.

FABRIQUE DE MEUBLES! ISIDORE HERIBEL, EBENISTE, Près du Marché.—St. Hyacinthe.

MERCIER & SICOtte, AVOCATS. Ancien Bureau Deslattes.—St. Hyacinthe. Suivent les Circons de Ste. Marie, Waterloo, Drummondville et D.enville.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

AVANTAGES POUR TOUT LE MONDE. La Maison J. B. ROLLAND & FILS de Montréal étant des mieux pourvu de tout ce que l'on trouve dans les plus Grandes Librairies.

HOTEL A ST. GESAIRE. M. FRANCOIS CHABOT, tient maintenant l'Hotel ci-devant occupé par M. PIERRE GILGARD.

PHARMACIE CANADIENNE DU DR. ST. JACQUES, (ANCIEN ÉLÈVE DU DR. BUCKLEY) A l'honneur d'informer ses amis, et le Public en général de St. Hyacinthe et des parages environnants, qu'il vient d'ouvrir au Coin Nord des Rues St. Denis et Cascades, Place du Marché.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

SA GRANDEUR MGR. CHS. LAROCQUE, Evêque de St. Hyacinthe. Coloriés ou non, EN GRAND ou EN PETIT, A VENDRE CHEZ J. J. E. SAUVAGEAU.

NOUVEAUX PATRONS! M. OLIVIER CHALIFOUX, FORGERON ET FABRICANT DE MOULINS A BATTRE. Vinsin de la Brasserie, près du Moulin à Farine, Rue Cascades, ST. HYACINTHE.

PHARMACIE DE PREMIERE CLASSE. On il aura constamment en main un assortiment complet de DROGUES FRAICHES, MÉDECINES BRÉVETÉES, etc.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

CHS. LAROCQUE, Evêque de St. Hyacinthe. Coloriés ou non, EN GRAND ou EN PETIT, A VENDRE CHEZ J. J. E. SAUVAGEAU.

A VENDRE. LE LOT No. 26 du 8ème rang d'Acton, de 100 Acres de terre tout boisé de toutes sortes de bons bois, sans bâtisses.

PHARMACIE DE PREMIERE CLASSE. On il aura constamment en main un assortiment complet de DROGUES FRAICHES, MÉDECINES BRÉVETÉES, etc.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

—C'est différent, madame, dit la Hyène, à laquelle Gauthier et Pierre faisaient des signes, puisque vous le voulez.

ATTENTION ! ATTENTION ! M. le Dr. Mathieu, dentiste, No. 193 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

COURRIER DE S^t. HYACINTHE Mardi, 19 Mars 1867.

Nous avons lu avec une satisfaction bien légitime les principaux discours qui ont été prononcés à la chambre des communes d'Angleterre, lors de la présentation du projet de loi relatif à la confédération des provinces britanniques, et les paroles éloquentes sorties de la bouche des principaux hommes d'état du parlement anglais à l'adresse de nos députés.

C'est M. Adderley, sous secrétaire d'état pour les colonies, qui a présenté ce projet de loi à la chambre des communes. Il commença par rappeler à la mémoire de la chambre que la question n'était point nouvelle.

En 1849 une association s'était formée dont l'objet était d'agiter l'opinion publique en faveur de cette union. En 1854 la législature de la Nouvelle-Ecosse avait adopté une résolution déclarant, en termes généraux, cette union désirable.

En 1854 la législature de la Nouvelle-Ecosse avait adopté une résolution déclarant, en termes généraux, cette union désirable, et M. Howe, l'annexionniste d'aujourd'hui, fut alors un des plus zélés partisans de la confédération.

En 1858 c'est le ministre canadien qui s'occupa à son tour de la question et adressa à ce sujet une dépêche au bureau colonial. En 1861 la Nouvelle Ecosse prit de nouveau les devants pour demander l'union et proposa aux autres provinces d'envoyer à Londres des députés pour en conférer avec le ministre des colonies.

Voici un passage du discours de M. Adderley qui fait voir de quelle manière on envisage les résultats commerciaux de la grande œuvre de la confédération. "Les avantages commerciaux sont les plus importants et les plus incontestables. Les tarifs différents et hostiles maintenus par chacune des provinces constituent un système ruineux pour le commerce colonial."

En voyant la sympathie et la déférence qu'on nous témoigne de l'autre côté de l'Atlantique, nous levons nous-même le voile de l'Angleterre n'est plus à ce temps où elle gênait la liberté de ses colonies et s'opposait à leurs désirs.

Heureusement que l'Angleterre a reconnu sa faute d'autrefois : en voyant le développement immense de sa colonie du Canada, son intelligence

pratique des affaires lui a fait comprendre qu'elle devait aider sa colonie et non entraver sa marche; et en nous accordant le gouvernement responsable quelle possède elle-même, elle a fait plus qu'aucune autre puissance dans le sens du développement des principes monarchiques.

Aujourd'hui elle nous tend la main et l'unanimité des représentants de la nation anglaise sur cette question de confédération est une garantie qu'elle saura apprécier ce que nous faisons pour la conservation des idées d'ordre et de saine politique sur le continent américain.

Nous ne saurions terminer cet article sans mentionner les belles paroles de M. Carlwell, ancien ministre des colonies, à l'adresse de la population française de ce pays. Prononcées au sein du parlement, elles ont pour nous une signification que nous ne saurions méconnaître et elles doivent nous faire plaisir.

Ces remarques ne s'appliquent pas seulement à ceux qui dans ces provinces parlent notre langue; elles s'appliquent aussi au Bas Canada, aux canadiens français qui ne le cèdent à personne en dévouement loyal et sincère aux institutions britanniques.

Nous apprenons, par lettre privée, que le Rév. Messire Moreau, du s'embarquer samedi 16 du courant en compagnie de la Supérieure générale des Révérendes Dames de la Présentation, et de la Rév. Sœur St. Marc, pour son retour en Canada.

M. Brydges, gérant du G. Tron a été arrêté à Portland au moment de s'embarquer pour l'Europe. Il paraît que c'est un contracteur mécontent qui, avec l'aide d'une trick américaine, a fait opérer cette arrestation.

On aurait tort d'accorder une trop grande importance à quelque mouvement de troupes vers la frontière. Depuis un certain temps, il est vrai que quelques corps militaires ont reçu des ordres en prévision d'une tentative féniennaise; mais nous pouvons affirmer que ce sont de pures mesures de prudence.

Ces nouvelles venant de bonne source, le gouvernement a pris ses précautions; mais des renseignements particuliers que nous recevons de personnes autorisées, surveillant les mouvements féniens au milieu des féniens mêmes, nous portent à croire qu'il y a eu de l'exagération.

Il y a quelque temps, nous présentions un exposé de la situation financière de plusieurs banques américaines qui, avec une encaisse métallique de quelques centaines de mille dollars, émettaient des billets pour un montant de plusieurs millions.

Il y a ici dit ce journal un sentiment général de défiance à l'égard des opérations des courtiers et des banquiers. Les récents catastrophes ont révélé de si incroyables irrégularités, que même les maisons les mieux établies et les plus haut placées dans l'opinion publique ne sont pas à l'abri des soupçons qu'elles ont fait naître.

"Ce n'est pas à Boston seulement qu'il y a ébranlement considérable dans le monde financier. Nombre de maisons, dont le naufrage n'est pas complet, ont éprouvé des pertes considérables. Wall street a été le théâtre de grands désastres qui n'ont pas été publiquement annoncés. Il est évident qu'il y a un arriéré de compte qui ne se réglera pas sans de rudes secousses.

"10 La "Notional Bank" de Meridith (New York) tombée. Cause, — spéculations du Président.

"20 La "National Bank" de Hudson, fermée. Cause, — spéculation du caissier.

"30 La première "National Bank" de Newtonville (Massachusetts), — perte du double du capital. Cause, spéculation du caissier.

"40 La "Mechanic's National Bank" de Baltimore, détournements \$300,500 par le comptable et le caissier payeur.

50 La "State Bank" de Boston, comprise dans la liste qui précède, est une des plus anciennes et mieux dirigées du pays. Quelqu'autre banque qui se trouvait dans l'embarras, c'est toujours la "State Bank" qui l'a soutenue.

L'ORGUE DE ST. EUSTACHE. Nous attirons l'attention sur la correspondance suivante. Nous avons vu l'orgue en question et nous sommes heureux de pouvoir publier l'appréciation qu'en a faite un homme de l'art.

Montréal le 11 Mars 1867. Monsieur le Rédacteur. Quoiqu'étranger aux intérêts de votre ville, je me fais un devoir, en ma qualité d'artiste, de livrer au public, et vous prie en conséquence, de vouloir bien insérer dans votre intéressante feuille, l'appréciation que l'on m'a demandée, d'un orgue que Monsieur Esèbe Brodeur vient de terminer à St. Hyacinthe, pour la paroisse de St. Eustache, dans le diocèse de Montréal.

Cet orgue que je puis classer, sans crainte, parmi les meilleurs instruments de ce genre au pays, et qui recommande, on ne peut mieux, le jeune facteur à son début, me paraît exécuté avec le plus grand soin, depuis les plus petits détails du mécanisme, jusqu'aux différents jeux, qui rendent parfaitement la pureté des sons qu'on leur désire, j'ai remarqué, avec satisfaction, que tous les tuyaux ont été confectionnés à l'atelier du facteur, qui a pu leur donner les proportions voulues; condition difficile quelques fois à remplir, surtout lorsqu'on importe des tuyaux faits à l'étranger.

Voici cette énumération. Grande Orgue. 1 Principal, 8 pieds. 2 Bourdon, 8 pieds. 3 Flute à cap, 8 pieds. 4 Flute d'amour, 8 pieds. 5 Flute traversière 16 pieds. 6 Trompette, 8 pieds. 7 Prestant, 4 pieds. 8 Coucou, 4 pieds. 9 Hugara, 4 pieds. 10 Picolo, 4 pieds. 11 Doublette, 2 pieds. 12 Cornet de quatre sections. Echo. 13 Dulciane, 8 pieds. 14 Bourdon, 8 pieds. 15 Haut bois, 8 pieds. 16 Flute à cheminée 4 pieds. 17 Prestant, 4 pieds. 18 Doublette, 2 pieds. Clavier des pédales, comportant vingt-cinq notes. 19 Bourdon pédale. 16 pieds. 20 Flute pédale métal, 8 pieds. 21 Union du grand Orgue à l'Echo. 22 Union des pédales au clavier de main. 23 Union de la trompette au forte.

Chacun de ces jeux parcourt toute la longueur du clavier. Les cinq premiers de ces jeux ci dessus mentionnés sont d'une richesse de son difficile à surpasser; la trompette bien réussie et le picolo parfait. La dulciane et le bourdon de l'écho, sont d'une grande douceur. Le haut-voix très bien réussi a un bien bel effet. Puisent, ces quelques remarques, Monsieur le Rédacteur, faire taire certains préjugés de métier, et contribuer à ouvrir une carrière prospère au beau talent de notre jeune compatriote.

LES ACCUSATIONS DE M. DESSAULLES. 9me article. Séminaire de St. Hyacinthe, 18 Mars, 1867. Les professeurs du Séminaire de St. Hyacinthe sont-ils des fourbes, des menteurs, et le Supérieur est-il d'une bonne foi sur suspecte, et dans tous les cas d'une mauvaise foi à laisser jouer en toute circonstance par les membres de la maison? — Voilà la question qui va être traitée aujourd'hui.

Si j'y avais attaché quelque importance pour mes confrères et moi, elle eût été la première que j'eusse discutée, mais comme tout le public avait une opinion bien arrêtée sur la valeur de l'accusateur et celle des accusés, je suis demeuré fort tranquille. Je suppose que tout à coup on eût entendu dire dans le pays, sans savoir d'où cela venait: Les prêtres du Séminaire de St. Hyacinthe sont de hauts imposteurs. A cette incrimination, on se serait dit partout: Cela vient de quelque journal suisse.

On cherche quelques instants..... Voici que quel'un prononce le nom de M. Dessaulles... C'était difficile de penser à lui tout d'abord, dit-on, mais réflexion faite, la chose peut venir de lui... On s'indigne un moment. Puis les esprits se tranquilissent, et le Séminaire de St. Hyacinthe jouit plus que jamais de l'honneur qu'il reçoit de la faveur du public.

C'est donc pas une défense que j'entreprends aujourd'hui; je ne dirai pas non plus que c'est précisément une attaque contre notre accusateur. On ne lutte pas avec M. Dessaulles. On se contente de l'amener sur le terrain pour qu'il s'exhibe. Nous allons en l'examinant continuer notre étude sur sa force logique et morale.

Je n'entrerai point encore aujourd'hui dans l'examen des quelques faits produits contre nous. Je n'ai pas besoin pour le but du présent article. D'ailleurs une discussion sur ces témoignages n'est peut-être pas nécessaire. Leurs auteurs portent sur leur front le signe de celui dont ils se font les défenseurs; il en est même qui ont la marque de M. Préfontaine; c'est tout dire; pourtant je m'en occuperai.

On se rappelle le fameux argument de M. Dessaulles: Vous avez trompé il y a trois ans; donc vous trompez encore aujourd'hui, en niant que vous êtes les auteurs des articles du Courrier récemment incriminés. Donc vous avez écrit ces articles.

Eh bien! la proposition, vous avez trompé il y a trois ans, base de cet argument péremptoire repose elle-même sur une démonstration de même force.

Voici ce que j'écrivais le 20 Décembre 1863: "J'ai toujours regardé une maison du genre de la nôtre comme un sanctuaire dont le seuil ne devait pas être franchi par les agitations politiques, et plus que jamais dans les circonstances actuelles j'ai tenu, de concert avec mes collaborateurs, à éloigner de nos églises toute participation à la polémique irritante des partis."

Lorsque au mois de Septembre a commencé la lutte électorale du Comté de St. Hyacinthe, j'ai chargé M. le Directeur des écoles de leur exprimer de la manière la plus formelle que mon intention était qu'ils ne s'occupassent nullement de l'élection, et qu'ils évitassent entre eux toute discussion à ce sujet.

En même temps, j'ai strictement défendu aux professeurs de dire ou laisser dire en tout mot de politique dans les classes. D'après les informations que j'ai prises, la défense a été respectée.

Les Supérieurs du Séminaire ne sauraient être responsables de tout; propos que les professeurs et les élèves devraient tenir en dehors des classes; mais je dis que s'il y a eu un défaut de connaissance qu'on eût même dans les conversations particulières attaché la conduite privée de l'honorable L. A. Dessaulles, j'en aurais rempli pour lui comme pour tout autre, le devoir prescrit par la justice et la charité, en infligeant un blâme sévère à ses détracteurs.

Voyons maintenant s'il est vrai que notre conduite ait été en opposition avec les paroles que je viens de rappeler.

10. Est-ce que tout le monde ne comprend pas qu'il s'agit, dans ce que j'ai énoncé, de la politique comme entrant dans l'enseignement, faisant l'objet de discussions doctrinales dans les classes. Pour quiconque sait lire, j'ai voulu dire que le Séminaire n'avait pas d'opinion politique à exprimer devant les élèves; que nous ne devions pas faire de notre institution une arène où s'agitent les partis qui divisent le pays.

Mais les paroles que j'ai employées veulent-elles dire qu'il n'est pas permis à un professeur d'écrire dans un journal sur une question politique, surtout si elle se rattache à quelque grave intérêt social ou religieux? Dans ce cas l'anonymat gardé par l'écrivain serait une mesure convenable et prudente, propre à empêcher que l'opinion exprimée ne fût regardée comme celle de la maison.

Le droit que j'attribue à un membre du Séminaire d'écrire sur les questions de ce genre, je ne l'ai jamais nié; je l'ai affirmé, au contraire, explicitement au commencement de la discussion présente, tout en reconnaissant qu'il avait été loisible de respecter, et que l'exercice en devait être réglé par les circonstances. C'est un droit, au reste, que M. Dessaulles ne conteste pas.

Mais en déclarant que je n'ai jamais entendu interdire aux membres du Séminaire de traiter sur un journal, un sujet de l'ordre social ou politique, je suis loin d'édicter la vérité des assertions de M. Dessaulles sur un prétendu nombre d'écrits de cette nature, ou sur tel ou tel article spécial, que sans la moindre preuve il attribue aux professeurs de la maison.

Quoiqu'il en soit de ces articles, je crois qu'il faut encore ranger au nombre des arguments si conclouvants de M. Dessaulles celui qui se résume en ces termes: Un ou deux des professeurs de votre maison ont écrit, sans se nommer, des articles politiques dans un journal. Donc vous faites de la politique dans votre enseignement.... Quand, avec ce raisonnement, notre adversaire vient dire: J'ai prouvé que sur ce point vous avez trompé, ou été trompé, il ne peut qu'une chose, c'est que son esprit se trompe, ou qu'il veut tromper le public, et que convaincu encore de manque de logique ou d'honnêteté, il doit une réparation.

20 Mais qu'on oublie, s'il se peut, tous les magnifiques syllogismes de M. Dessaulles, même le fameux 9e argument reproduit dans mon dernier article. Tout cela, ce n'est rien devant le raisonnement.

21 Mais qu'on oublie, s'il se peut, tous les magnifiques syllogismes de M. Dessaulles, même le fameux 9e argument reproduit dans mon dernier article. Tout cela, ce n'est rien devant le raisonnement.

22 Mais qu'on oublie, s'il se peut, tous les magnifiques syllogismes de M. Dessaulles, même le fameux 9e argument reproduit dans mon dernier article. Tout cela, ce n'est rien devant le raisonnement.

23 Mais qu'on oublie, s'il se peut, tous les magnifiques syllogismes de M. Dessaulles, même le fameux 9e argument reproduit dans mon dernier article. Tout cela, ce n'est rien devant le raisonnement.

24 Mais qu'on oublie, s'il se peut, tous les magnifiques syllogismes de M. Dessaulles, même le fameux 9e argument reproduit dans mon dernier article. Tout cela, ce n'est rien devant le raisonnement.

25 Mais qu'on oublie, s'il se peut, tous les magnifiques syllogismes de M. Dessaulles, même le fameux 9e argument reproduit dans mon dernier article. Tout cela, ce n'est rien devant le raisonnement.

qui va démontrer à tout jamais l'imposture des membres du Séminaire, et sinon la mauvaise foi, du moins la ridicule simplicité du pauvre Supérieur.

Voici donc l'argument qui nous confond: N'avez-vous pas dit, au mois de septembre 1863, lors de la lutte électorale du comté de St. Hyacinthe: J'ai strictement défendu aux professeurs de dire, ou laisser dire un mot de politique dans les classes.

—Oui, je l'ai dit, il fut bien l'avouer, c'est signé de mon nom. —N'avez-vous pas dit le 31 décembre, même année: D'après les informations que j'ai prises cette prohibition a été respectée.

—Hélas! oui..... je tremble..... —Et bien! j'ai prouvé par les témoignages de M. Lusignan que j'avoue pourtant ne dire rien de précis, et par celui de M. Geoffrion qui déclare que les choses sont un peu embrouillées dans son esprit, j'ai prouvé que vos professeurs avaient parlé de politique en classe. Ainsi votre prohibition n'a pas été respectée; et vous, vous avez trompé, ou été trompé. La preuve contre vous est accablante; car voyez-vous, vous avez fait la défense en septembre 1863, et vous dites le 31 décembre, même année, qu'elle a été respectée, et moi je démontre qu'elle ne l'a pas été, par le témoignage de M. Geoffrion, qui avait fini ses études au mois de Juillet précédent et surtout par celui de M. Lusignan, qui avait fini ses études en 1859, quatre ans auparavant!!!

Je l'avoue, cette argumentation foudroyante est d'une nature tout à fait extraordinaire.... Il me semble pourtant me rappeler quelque chose de semblable: —Oui, je suis sûr de moi, tu m'as fait passer..... Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né.

Que l'on remarque bien que M. Dessaulles, après avoir cité les témoignages de MM. Lusignan et Geoffrion, rappelle les propres paroles (Journal du 11 mars), mais il omet la date; et c'est à plusieurs reprises, il a insisté avec force sur le moment qu'il prétendait me donner.

Est-ce une imposture de sa part? —Non, je ne lui rendrai pas l'injure qu'il nous fait. C'est un manque de réflexion causé par une passion aveugle. Mais il n'en a pas moins énoncé de fait, sinon d'intention. Pour ce point, je n'ai pas le courage de demander une réparation: je crois que l'espérance est faite.

30. J'avais dit (Courrier du 19 Janvier 1864), qu'il était possible, et même probable que quelques-unes des idées de M. Dessaulles contradictoires doctrines eussent été combattues, et qu'alors indirectement, un certain blâme eût pu en retomber sur lui. J'avais ajouté que l'on eût été répréhensible, si l'on eût injurié sa personne, en déclarant toutefois que rien ne me forçait d'admettre que la chose eût lieu.

M. Dessaulles cite divers faits pour prouver qu'il a été insulté dans les classes; on verra bientôt ce qu'il faut penser des dépositions faites à ce sujet; qu'on se rappelle celle de M. Préfontaine, la plus importante de toutes, celle qui corrobore toutes les autres.

Mais les choses attestées faisant-elles vraies, M. Dessaulles n'aurait aucun droit d'accuser un véritable, ou celle des professeurs. J'ai dit seulement que j'avais aucune preuve que l'on eût insulté M. Dessaulles. Certes, je pouvais le dire, puisque notre accusateur n'avait alors cité aucun fait en particulier.

Loin d'affirmer, comme M. Dessaulles me le fait répéter, que jamais on n'avait rien dit contre lui personnellement dans les classes, j'admettais la possibilité de la chose, en disant: Dans ces cas, s'ils ont eu lieu, je porte condamnation, sur les circonstances atténuantes. Ce n'est pas que j'accuse à la réalité des insultes. Mais comme, ainsi que je l'expliquais formellement dans une autre partie de mon écrit, il était absolument possible qu'un professeur, provoqué par les circonstances, eût dit quelques paroles inconvenantes, je ne pouvais édemment prendre sur moi d'affirmer que rien de semblable n'eût eu lieu dans les quinze années précédentes. (M. Dessaulles dit aujourd'hui 30).

Les élèves avaient souvent changé de maîtres dans ce laps de temps; plusieurs des professeurs, même prêtres, n'étaient plus au Séminaire. Je me suis donc borné à dire que je n'avais pas de preuves qu'on eût insulté directement M. Dessaulles dans les classes.

Je n'ai affirmé qu'une chose il y a trois ans, c'est qu'on n'avait pas parlé de politique en classe depuis le mois de septembre 1863 jusqu'à la date de mon écrit le 31 décembre de la même année. Or M. Dessaulles ne cite absolument aucun fait se rapportant à cette époque. Donc, quand après avoir rappelé les prétendus faits rapportés par ses témoins, il dit en accents très injurieux pour nous: Voilà ce que nous avez nié et j'ai prouvé que nous l'avons fait, alors c'est encore une fausseté: effet d'un mauvais jugement ou d'une volonté perverse. Donc pour la troisième fois, éto rderie ou malhonnêteté.

Dans la discussion actuelle, j'ai repoussé une proposition de M. Dessaulles conçue en ces termes: "Que j'étais constamment indiqué aux élèves." "ce comme un homme sans principes et même "quelque chose de pis." Je n'ai pas hésité à nier cette proposition malgré les preuves dont me menaçait M. Dessaulles; car elle était d'une fausseté évidente à cause de son exagération. Et certes je la crois plus fausse que jamais.

40. Il y a trois ans, M. Dessaulles s'était plaint qu'on l'avait insulté aux examens de 1860. J'ai répondu que j'ignorais à quoi il faisait allusion et que l'on ne se rappelait rien de ce genre parmi nous. Ce n'était pas, comme on le voit, une dénégation absolue. M. Dessaulles ne spécifiait aucun fait; il y avait trois ans que la chose s'était passée; plusieurs des prêtres qui se trouvaient alors dans la maison n'y étaient plus. Il m'était donc impossible de nier le fait d'une manière positive. Et lors même que celui dont M. Dessaulles croyait avoir à se plaindre eût été alors et fat encore parmi nous; eût-il possible, je le demande, au bout d'un si long espace de temps de se rappeler un fait peut-être très insignifiant, et que M. Dessaulles déclare lui-même n'avoir pas remarqué alors. Si aujourd'hui il veut revenir sur ce fait, qu'il donne des détails, afin que nous puissions nous justifier. S'il a des raisons de ne pas s'enquêter, c'est une inconvenance d'en parler d'aujourd'hui. Quand donc il vient répéter à ce sujet ce refrain insultant: Vous l'avez nié et cependant vous l'avez fait, je réponds pour la quatrième fois: étourderie ou déloyauté.

50. Dans mon écrit du 31 décembre 1863, j'avais dit: "L'Hon. M. Dessaulles attribua au

"Séminaire certains écrits insérés contre lui dans le Courrier de St. Hyacinthe; nous pouvons affirmer qu'il est dans l'erreur à cet égard."

Les articles que nous attribua M. Dessaulles n'étaient désignés en aucune façon. Tout récemment venait de paraître sur le Courrier deux articles dirigés contre la lecture sur le Progrès, ou un personnel était ménagé, mais sa doctrine fortement censurée. Assez généralement on nous regardait comme auteurs de ces articles. Tout naturellement j'ai dû croire qu'ils étaient ceux dont parlait M. Dessaulles.

Mais nous accusateur veut absolument que j'aie parlé de deux autres écrits qu'il attribue au Séminaire sur la seule preuve du témoignage d'un petit cousin d'el. nant qu'il a entendu dire qu'ils étaient du Collège par des ecclésiastiques non nommés. Ici nous allons voir M. Dessaulles jouer un joli rôle: qu'on l'écoute bien.

Il parle: Je dis que les articles dont vous avez nié être les auteurs étaient ceux qui ont paru le 25 Septembre 1863 et non ceux auxquels vous faites allusion.

Moi — Mais Monsieur, comme les articles n'étaient pas désignés, vous n'avez aucun droit de dire que dans le moment je ne pouvais penser à certains écrits qui venaient de paraître et qui s'attaquaient directement à vous, dans votre doctrine.

Lui — Moi j'avais d'autres articles dans l'esprit; donc vous deviez avoir la même pensée.

Moi — (A part.) — Ah! voici notre logicien qui revient... Mais passons — Eh bien, Monsieur, vous-même vous ne pensiez pas alors aux écrits dont vous parlez.

Lui — Mais certainement oui; j'y pensais, car je m'étais plaint d'articles diffamatoires allouant mon caractère personnel et que je savais venir du Collège, et nullement des deux écrits qu'il était traité avec déférence et courtoisie. (Journal du 9 mars 1867).

me hom ne qui a prouvé qu'une prohibition a été violée quatre ans avant qu'elle ait été faite.

Le terme de la Cour Criminelle pour le district de Richelieu s'ouvrira mercredi sous la présidence de Son Honneur le Juge, Loranger.

Je ne prétends nullement, au reste, arouer que nous ayons, aujourd'hui plus qu'auors, aucun contrôle sur le Courrier.

La mort vient d'enlever un des plus anciens membres du Clergé du Diocèse de Montréal, le respectable M. Louis Gagné.

Je n'ai pas à produire à M. Dessaulles un témoin irrécusable qui va attester que les professeurs du Séminaire de St. Hyacinthe n'ont pas, à proprement parler, manqué à la vérité.

Les journaux de Québec nous apprennent la mort de M. William Price, père de l'Hon. David E. Price, conseiller législatif pour la division des Laurentides.

Si j'avais indiqué nommément quelqu'un, et que ce quelqu'un, en répondant à une accusation précisée, eût violé la vérité, les solennelles phrases de M. le Supérieur eussent été parfaitement applicables.

Paris, 16.—Le Moniteur de ce matin annonce officiellement que les dernières troupes françaises ont laissé le Mexique, avec le maréchal Bazaine.

Encore un témoignage que M. Dessaulles veut nous rendre: il est en termes si bienveillants que je lui en exprime toute ma reconnaissance.

Madrid, 16.—Aux élections générales qui viennent d'avoir lieu, les candidats du gouvernement ont remporté la victoire.

Qu'on remarque encore qu'il a déclaré connaître dans le temps ces faits divers, comme il appert par la lettre de M. Cadoret portant ces mots: A la suite de la discussion d'il y a trois ans, avec M. le Supérieur, tu me dis que tu aurais pu produire plusieurs témoignages positifs, pour prouver que tu avais été maltraité par quelques professeurs de la maison.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 3, Mété. 7 00 a.m. 10 30 a.m.

Qu'on observe de plus que M. Dessaulles ne cite aucun fait positif d'une nature plus légère que ceux qu'il récapitule dans le Journal du 7 mars 1867.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 2, Passager. 11 10 a.m. 12 30 a.m.

Les Hons. MM. Langevin et Galt devaient s'embarquer pour le Canada samedi, le 9 mars.

Ottawa 16. Un ordre général de milice publié dans la Gazette officielle donne de longues explications sur les devoirs des instructeurs de bataillon.

frangère, pourvu que ces personnes soient recommandées pour cette décoration par l'officier commandant.

Paris, 16.—Le Moniteur de ce matin annonce officiellement que les dernières troupes françaises ont laissé le Mexique, avec le maréchal Bazaine.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 3, Mété. 7 00 a.m. 10 30 a.m.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 2, Passager. 11 10 a.m. 12 30 a.m.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 1, Passager. 10 10 a.m. 12 35 p.m.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 1, Passager. 10 10 a.m. 12 35 p.m.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 1, Passager. 10 10 a.m. 12 35 p.m.

De Mortréal, de St. Hyac. pour St. Hyac. pour Acton. No. 1, Passager. 10 10 a.m. 12 35 p.m.

TAUX DU CHANGE. St. Hyacinthe, 18 Mars 1867. Greenbacks achetés à 25 pour cent de discompte en Monnaie d'argent.

Bulletin Commercial. Bureau du Courrier, St. Hyacinthe, 18 Mars.

PRIX DES MARCHÉS DE ST. HYACINTHE. Samedi, 16 Mars 1867.

MARCHÉS MONÉTAIRES. Montréal, 16 Mars.

MARCHÉ EN GROS. Montréal, 16 Mars.

MARCHÉ DE NEW YORK. New-York, 16 Mars, 1867.

PRIX DU MARCHÉ DE SHERBROOKE. (Du Pionnier), Sherbrooke, 15 Mars.

AVIS. Toutes personnes en lettres dans l'affaire de Dame Sophronie Prorost, veuve de St. A. Larose.

DÉCÈS. A St. Antoine, comté de Verchères, le 12 courant, à l'âge de 25 ans, Marie Louise Pepin dit Lachance.

Volée! A St. Damase, dans le Rang St. Louis, dans l'écurie de CELESTIN DESNOYERS dit DESMARAIS.

AVIS PUBLIC. Une assemblée des actionnaires de la société permanente de construction de St. Hyacinthe.

A VENDRE. UN magnifique grand emplacement en la cité de St. Hyacinthe.

A VENDRE OU A LOUER. UNE RÉSIDENCE confortable sur la Rue Concordia.

NOTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de HILAIRE MATHIEU.

NOTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de TESSIER & FRERES.

ENVOIS AMÉRICAINS—ESCOMPTES. Département des Finances, Douane, Québec, 6 mars, 1867.

MAISON & BOUTIQUE. A VENDRE OU A LOUER. Une Maison et Boutique avantageusement situées pour un restaurateur.

BUREAU D'ECHANGE. Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ECHANGE en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques.

SCIENCE POPULAIRE. Le Journal populaire des Arts et des Sciences est entré dans sa 22e année d'existence.

DOCTEUR WOOD. PROPRIÉTAIRE DE L'INFIRMERIE DE CANCER D'OTTAWA, RUES Sparks & Maria, OTTAWA, C. W.

Cancers guéris. Par un procédé tout nouveau, certain, très prompt, et presque sans causer de douleur.

Frais de l'Agriculteur. NOUVEAU variétés, formés il y a trois ans, recommandable par un grosseau et son bon goût.

CRIBLES, CHARRUES, &c. &c. &c. Chez CHS. NELSON, Fonderie Yamaska.

A VENDRE. Un Magnifique Emplacement en la cité de St. Hyacinthe.

AUTOMNE ET HIVER !!
Nouvelles Marchandises Sèches,
BOTTES, SOULIERS,
Etc., Etc., Etc.

M. H. J. DOHERTY prend très respectueusement la liberté d'invoquer le public à visiter son assortiment de **MARCHANDISES NOUVELLES ET ASHONABLES** qu'il promet de vendre à Hiver à des prix extrêmement bas, plus bas qu'on n'a vu de longtemps. Non seulement il a édité ses prix sur les Cotons, mais aussi sur toutes les autres marchandises en proportion : — Mérimos Français et Cobourg, Mousseline de Laine et Flanelles de Goût, Tweeds, Doeskins, Whites, Casimires, Etouffes Melton, Draps Noirs, etc., etc.

Un grand Assortiment de Shawls et Scarfs, Bottes, Souliers, Etc., etc., etc.

Comme les récoltes ne sont pas bonnes et que l'argent est très rare, M. Doherty a décidé de renoncer à ses Profits sur les Ventes de l'Automne en faveur de ses nombreuses pratiques qui l'ont si largement encouragé depuis qu'il fait affaire à St. Hyacinthe. En conséquence il est heureux de pouvoir offrir tous les avantages désirables. Ayant aussi fait des arrangements avec les Manufacturiers de **CRINOLINES** aux Etats-Unis, les Dames seront à même de choisir dans une variété de Patrons Nouveaux et de Prix de 20 à 50 par cent meilleur Marché que d'ordinaire. Comme M. Doherty ne fait aucun crédit dans la Vente en Détail, le public y trouvera tous les avantages de l'achat pour Argent Comptant.

Argent américain, — Greenbacks — échangés au plus bas prix.
H. J. DOHERTY,
Marchand, Place du Marché, St. Hyacinthe.

Bureau d'Agence de la
Compagnie d'Assurance "HOME,"
New-Haven, Connecticut, U.S.
CAPITAL - - \$1,000,000.
H. J. DOHERTY, Agent à St. Hyacinthe, autorisé à assurer dans le Canada.

AVIS D'ASSURANCE.

Tout bon citoyen doit comprendre qu'il est en quelque sorte obligé de se mettre à l'abri des pertes que peut causer l'incendie en faisant assurer ses propriétés. Le père le doit à sa famille; le débiteur à ses créanciers; le riche à la communauté, qui doit profiter de sa richesse et de ses entreprises; le pauvre le doit à lui-même. Lors du grand feu qui a dévasté Portland, le montant de nos polices se montait à \$100,625, qui ont toutes été réglées et payées dix jours après le feu; les réclamations se sont montées à \$92,094.01, et toutes les personnes assurées ont été complètement satisfaites.

Pour faire face à cette demande inusitée sur les fonds de la compagnie, le bureau des Directeurs distribua le dividende semi-annuel qui aurait pu couvrir toutes les pertes. La moyenne des recettes mensuelles de la Compagnie, provenant des Primes, est \$125,000; ainsi on peut voir que les Primes d'un seul mois sont plus que suffisantes pour rencontrer nos obligations dans cette terrible calamité.

Nonobstant tout ce que des Agents intéressés ou rivaux peuvent dire contrairement à ceci nous pouvons vous assurer que l'Assurance HOME est **SOLIDE** et **FORTE**, prête à rencontrer promptement toutes réclamations honnêtes. Espérant que le public de St. Hyacinthe et des paroisses environnantes se mettront sur leurs gardes promptement et assureront leurs propriétés à l'Assurance HOME, nous continuerons à assurer au vieux prix; c'est-à-dire, de 50 à 100 par cent meilleur marché qu'aucune autre Compagnie solide et forte dans la Province.

Nos références en Canada sont :
HON. J. J. C. ABBOTT, Esq., M. P. P.
GEO. IRVING, Esq., M. P. P.
ALBERT KNIGHT, Esq., M. P. P.
W. H. WEBB, Esq., M. P. P.
D. STIRTON, Esq., M. P. P.
A. McKELLAR, Esq., M. P. P.
D. THOMPSON, Esq., M. P. P.
M. C. CAMERON, Esq., M. P. P.
F. J. CARTWRIGHT, Esq., M. P. P.
H. J. DOHERTY, AGENT.

NOUVEAU MAGASIN

Fleur, Son, Lard, Provisions, Vins et Liqueurs, &c., &c.,

Coin des Rues St. SIMON et St. ANTOINE,
PLACE DU MARCHÉ,
ST. HYACINTHE.

M. LALIBERTE,

aura constamment en Mains de la Fleur de 1ère Qualité
— TEL QUE : —
Fleur Extra, Superfine, Canadienne et autres,
Fleur en poches, et en quarts Son, Blé-
d'Inde, Avoine, Orge, etc.

Toute espèce de GRAINS sera acheté pour argent, au plus haut prix du Marché.
Les ouvriers trouveront tout le BOIS de SCIAGE qui leur est nécessaire.

St. Hyacinthe, Novembre 1866.

BRASSERIE DE ST. HYACINTHE!

BIERE ET PORTER

MM. LEDOUX, MAYNARD & CIE.,

Viennent de Commencer l'exploitation de cette Magnifique Brasserie, située sur la Rue Cascades, près des Moulins, des Fonderies, etc.,

SAINT HYACINTHE,

Et ils s'empressent d'informer le public et leurs amis qu'ils auront constamment en mains un vaste assortiment de

Bière et Porter, de première qualité.

A aussi bas prix qu'à Montréal. — Sans charge de Fret. — Une Visite sollicitée.

20 Décembre, 1866.

PROSPERE LAPIERRE

RUE CASCADES MAGASIN SPECIAL

PLACE DU MARCHÉ ET COMPLET DE

ENSEIGNE DU GROS CADENAS FERRONNERIES

ST. HYACINTHE ET D'EPICERIES

P. LAPIERRE, saisit l'occasion des FETES pour remercier ses nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu et il l'espère que cette même faveur lui sera continuée. Il aura toujours en mains comme par le passé les meilleures
EPICERIES & FERRONNERIES
et à des prix extrêmement réduits, et recommandables autant par la qualité et la variété.
Thés, Cafés, Sucres, Cassonades, Moutardes, Sirops, Chandeliers, Noix, Cannelles, Riz, Saucés, Empois, Essences, Epices, Chocolat, Poudres, Biscuits, Tabacs, Huile de Charbon, Fer en barre, Acier, Charbon, &c. — Couteaux, Ciseaux, Cuillers, Clous, Cadenas, Serres, Pentures, Couplets, Fil de fer, Cardes, Vis, Câbles, Outils, Marteaux, Essieux, Limes, Chaudrons, Vitres, Mastic, Vernis, Peintures, Huile de Lin, &c. &c.

MM. les Forgerons, Menuisiers, Charpentiers et autres trouveront à des Conditions les plus libérales tout ce qui leur faut dans leur Métier.

Enfin le Soussigné se fait fort de satisfaire ceux qui lui feront visite et MM. les acheteurs n'auront qu'à se louer de leurs achats.

PROSPERE LAPIERRE.
N. B. — N'oubliez pas l'Enseigne du GROS CADENAS,
Place du Marché.

Maison Canadienne!

Rue Cascades -- Coin de la Place du Marché
(Dernièrement occupée par Tessier & Frères, et autrefois par M. Préfontaine.)

Le public trouvera constamment à la Maison Canadienne un assortiment complet de
PROVISIONS, EPICERIES, VINS ET LIQUEURS.

Les Epiceries consistent en
Thé, Café, Sucre, Sucre blanc écrasé et cassé, Cassonade, Noix de Brésil, Amendes, Noisettes, etc. etc. — VINS ET LIQUEURS, tels que Gim, Old Tom Gin, Rye, Old Crow Rye, Brandy en quarts et bouteilles assorties, Whisky, Eau d'Or, Parfait amour, Eau de Venus, etc., Sirops de Vanille, Citron, Salsepareille, etc. etc. — Fleur en poches et en quarts, de toutes qualités. Morue salée, Harange fumés et salés, Huile de Charbon, et autres articles trop long à énumérer.

VISITEZ LA MAISON CANADIENNE POUR LES FETES

AVANT DE FAIRE VOS EMPLIETTES AILLEURS.

27 Décembre 1866.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL.
EN GRANDE BOUTEILLE.



Le Grand Purificateur du Sang
Est spécialement recommandé
Pour le Printemps et l'été.

Quand le sang est épais, la circulation est entravée, et les humeurs du corps rendues moins saines par les sécrétions lourdes et grasses des mois d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant purifie tout le système, et devrait être en usage tous les jours comme
POTION MEDECINALE.
Chez tous ceux qui sont malades ou qui désirent prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer
La guérison permanente
des Cas les plus dangereux et des plus invétérés de Scrofules, de Plaques anciennes, Tumeurs, Abcès, Ulcères.

et pour toutes les espèces d'Eruption scrofuleuse. C'est aussi un remède sans pareille pour le Rhume, Enflure, Scorbut, Névralgie, Dardes, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Billieuses, Jaunisse, Teigne, etc., etc.

C'est sans contestation la préparation la plus pure et la plus puissante de la véritable **SALSEPAREILLE DE HONDURAS.**
C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang ou par l'usage immodéré du calomel.

Les malades peuvent être certains qu'il n'entre pas dans cette préparation la moindre particule de substances mercurelles, minérales ou vénéneuses. Il est parfaitement inoffensif et peut être administré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans causer le moindre préjudice.

Des directions complètes pour se servir de ce remède se trouvent imprimées sur les papiers qui enveloppent la bouteille; et afin de se tenir au garde contre les contre-façons voyez si la signature de **LAWMAN & KEMP** se trouve sur l'étiquette bleue. La salsepareille de Bristol est en vente chez tous les pharmaciens du Canada.

Devins et Bolton, près du palais de justice, Montréal, agent généraux pour le Canada. Auss en vente en gros chez J. F. Henry, Montréal, et vendre chez tous les droguistes et vendeurs de médecine.
1er. septembre 1866.



Un Foie sain, Une digestion vigoureuse, Un bon appétit, Sont quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime de
PILULES VEGETALES
Sucrées de
BRISTOL!

Une cure certaine pour les maux d'entrailles, Un grand remède pour les roies urinaires, Un puissant tonique pour les hommes, Sont des propriétés qui se trouvent dans les
Pilules Végétales Sucrées DE BRISTOL.

Une médecine qui ne dégoûte pas, Une purgation qui n'affaiblit pas, Un agent qui rend plus sain, Sont quelques-unes des vertus possédées par les
Pilules Végétales Sucrées DE BRISTOL!

Une médecine sûre pour les femmes, Un correctif certain de leurs dérangements, Un remède complet de leurs irrégularités, Sont des effets infaillibles d'un régime de
Pilules Végétales Sucrées DE BRISTOL!

Une bonne Terre bien clôturée, bien bâtie, sise et située dans la paroisse de St. Pie, à l'extrémité sud du Grand Rang St. François, sera vendue à des conditions libérales. Pour plus amples informations, s'adresser aux lieux où soussigné,
JEROME CHICOINE,

PILULES VEGETALES
Sucrées de BRISTOL!

Un teint clair, Une peau unie, et Une haleine fraîche, Sont le résultat certain de ce meilleur des agents, les

Pilules Végétales Sucrées DE BRISTOL!

Dans toutes les maladies de nature scrofuleuse, ulcéreuse ou syphilitique, dans toutes celles provenant d'un sang dénature et vicié par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre minéral.

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL

doit être employée de concert avec les PILULES. Les malades peuvent compter que s'ils les emploient ensemble comme il est indiqué sur l'enveloppe, aucune maladie ne peut résister longtemps aux pouvoirs combinés de recherche et de nettoyage de ces deux Grands Remèdes.
1er septembre 1866.

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelques temps au public.

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire manufacturer les Ruches qui lui semble le mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un court avis les Ruches suivantes.
La Ruche de l'Amateur.
En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à
TEOS. VALIQUET, Apiculteur.
Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire
Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.
Janvier 1866.

MANUFACTURE CANADIENNE!

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

COTE & COTE.

EN GROS SEULEMENT!

MM. COTE & COTE viennent d'établir en cette ville une grande MANUFACTURE DE CHAUSSURES, sur le même système que les manufactures à Montréal, de premier ordre, pour manufacturer et vendre, en gros seulement,

TOUTE ESPECE DE CHAUSSURES!

M. Louis COTE, ci-devant gérant d'une fabrique de ce genre à Québec, durant plusieurs années, dirige cet établissement.

L'expérience qu'il a acquise, tant à Québec qu'aux Etats, où il a travaillé durant plus de 7 ans, donne toutes les garanties possibles aux acheteurs, quant à la solidité et au fini des ouvrages fournis par la manufacture.

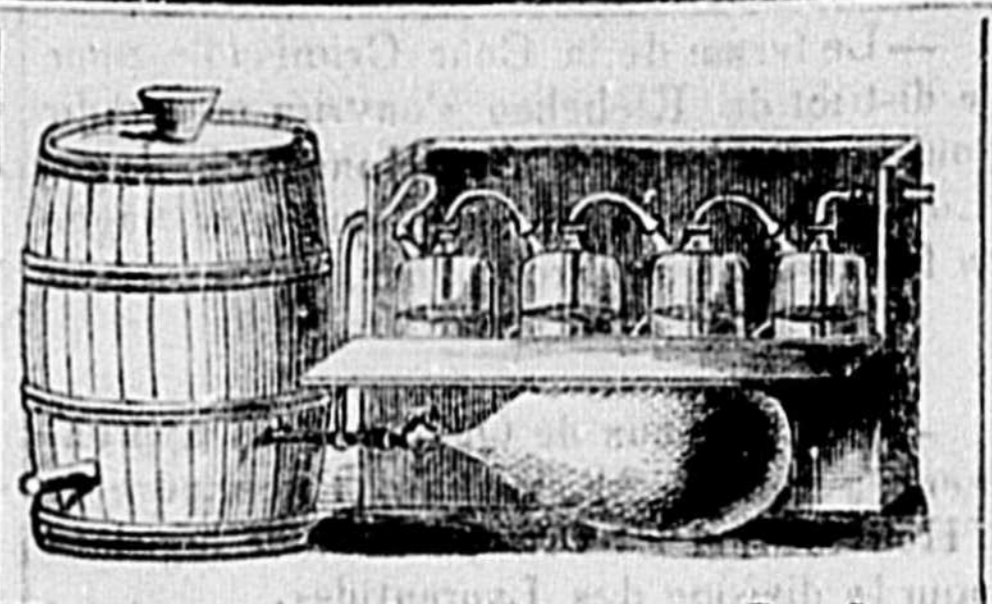
MM. COTE & COTE ayant établi leur fabrique à St. Hyacinthe où la main d'œuvre et les autres dépenses nécessaires sont moins coûteuses que dans les grands centres, sont en état de faire concurrence, quant à la libéralité des prix et conditions d'achat, à n'importe quelle manufacture du Canada.

ON TROUVERA aux Magasins de M. VICTOR COTÉ un Assortiment considérable et varié en gros et en détail, CUIRS de toutes sortes, CHAUSSURES de toutes sortes, HARNAIS, EPICERIES, FERRONNERIES, et un grand choix de MARCHANDISES SECHES.

Place du Marché, et Rue Cascades, vis-à-vis le Pont Barabou et les Moulins.
St. Hyacinthe, 10 sept. 1866.

TERRE A VENDRE

Une bonne Terre bien clôturée, bien bâtie, sise et située dans la paroisse de St. Pie, à l'extrémité sud du Grand Rang St. François, sera vendue à des conditions libérales. Pour plus amples informations, s'adresser aux lieux où soussigné,
JEROME CHICOINE,



Dents extraites sans Douleur
AU-DESSUS DU
METROPOLITAN HOUSE,

236-RUE NOTRE-DAME-236
MONTREAL

LE DR. YOUNG
DENTISTE CANADIEN,

A le plaisir d'annoncer aux citoyens de Montréal et des Villes et Villages environnants qu'il a maintenant à ses Bureaux des Appareils qui rendent l'extraction des dents non plus une opération douloureuse, mais plutôt une opération agréable. Les personnes faibles et timides et tous ceux qui le désirent, peuvent se débarrasser des dents et chicots qui les font souffrir, sans éprouver la moindre douleur, en aspirant son ACIDE NITRIQUE EXHILIRANT. Son usage n'offrant aucun danger et produisant la sensation la plus agréable, — laissant le patient parfaitement à l'aise, s'il est administré par un praticien au fait de ses propriétés particulières et connaissant ce qu'il faut pour guérir les maux inhérents à l'humanité. Il n'est pas simplement inoffensif, mais il a guéri nombre de maladies douloureuses et peut-être administré avec impunité aux forts comme aux faibles, aux vieux comme aux jeunes, et surtout pour les maux de tête et de gorge. Ce n'est pas une nouveauté pour le Dr. Young il a eu deux années d'expérience. Il a rien épargné pour se procurer les meilleurs appareils qui fonctionnent parfaitement. Un de ses appareils est du même genre que ceux du Dr. Colton, de New-York, avec lequel il a administré le gaz à plus de quinze mille personnes, sans aucun mauvais résultat.

Il réclame pour sa nouvelle méthode de fabrication d'inspiration du gaz, un avantage marqué sur l'Ether et le Chloroforme pour produire l'insensibilité. Au soutien de cette opinion, il apporte les raisons suivantes: 1o l'insensibilité produite par l'Oxide Nitrique n'offre aucun danger pour la vie ou la santé comme celles amenées par l'Ether ou le Chloroforme. — 2o l'Oxide Nitrique agit comme stimulant renforçant, à l'inverse des autres stimulants: affaiblit. En surchargeant le sang d'Oxide, le patient acquiert une vigueur qui lui permet de supporter l'opération. L'Ether ou le Chloroforme, au contraire, soutiennent l'oxide du sang, et agissent comme sédatifs affaissant le système. — 3o l'Oxide bonifie l'atmosphère d'un appartement. L'Ether et le Chloroforme, au contraire, affectent assez pour nuire à la santé du patient.

ET si vous avez besoin de DENTS ARTIFICIELLES — les meilleurs — vous pouvez vous les procurer sur le champ et à BAS PRIX.

Cela est particulièrement vrai des RATERIERS SUPERIEURS AMELIORES, dont la beauté, la durabilité, la légèreté et la parfaite adaptation au palais, éclipse tout ce qu'a produit la dentisterie.

Avec Gaz: 75 cent. Sans Gaz: 25 cent.
Toutes les opérations sont exécutées soigneusement.
Rateliers de tous genre à prix modérés.
Montréal 15 décembre 1866.



DEVINS VEGETABLE WORM

Sont certainement le Remède le plus efficace pour la

Destruction des Vers
Qui soit encore Connus.

Essayez-les et soyez convaincus.

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VEGETABLES DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre préparation. Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont à gréger à un goût, Elles n'ont rien d'offensif à la vue, Et sont les seules LOSANGES Anthelminthiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour les cas de Vers intestinaux.

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elle n'est jamais vendue à l'once ou à la livre.

Préparés seulement par
DEVINS & BOTO N.
Chimistes et Droguistes
En Gros.

Pres du Palais de Justice, MONTREAL.
4 Juillet 1866.—1a

DAIGNEAULT, WARD & SARGEANT,

Agents Associés pour les Reclamations Américaines.

PRIMES, ARRÉRAGES DE GAGES, ET PENSIONS, COLLECTÉES SOUS LE PLUS COURT DÉLAI.

S'adresser à J. A. DAIGNEAULT, seul Agent pour ce District, au Bureau de R. E. Fontaine, Ecr., Avocat, rue Cascades, St. Hyacinthe, 12 février, 1867.

GRAND CONCERT CATHOLIQUE

BIENFAISANCE DE L'AMERIQUE DU NORD,
DEVANT AVOIR LIEU LE
26 MARS 1867.

KANKAKEE, ILLINOIS,
SOUS L'AUTORITE DU

GOVERNEMENT ET DU CLERGE CATHOLIQUE.

BILLETS A VENDRE AU BUREAU DU
COURRIER DE ST. HYACINTHE.

GROCERIES
MAGASIN
DE
FLEUR, PROVISIONS
EPICERIE, FAIENCE,
— AUSSI —
Un grand Assortiment de
VINS ET LIQUEURS.

GENUINE **TEAS**

MAYNARD & Co.
Une Grande Quantité de Lampes,
ET HUILE DE CHARBON

Whiskey, O M Gin, Brandy,
Gin, Jamaïque, Vin de Porte,
Vin de Malvoisi, Vin de Claret, Champagne,
Sherry, etc., Vermicelle, Macaroni,
Montarde française, Marinades, Sauce et Catsup,
Sardine à l'huile, Homards en boîte, Gelatine
Thé de toute sorte, Raisins, Tabac,
Sucre de toute sorte, Cigares, etc., et
Sirops de Citron, de Gingembre, de Framboise, d'Anana, de Vanille, de Noyau, de Salsepareille, etc., Bière de première qualité, etc., etc., etc.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ils paieront en argent le plus haut prix pour toute espèce de grans.

MAYNARD & CO.,

En face du Marché, Coin des Rues Cascades et St. Denis, St. Hyacinthe

15 octobre 1866.